

FRANCE LYMPHOME ESPOIR

Association loi 1901 créée en 2006

1 Avenue Claude VELLEFAUX

75475 PARIS CEDEX 10

**RAPPORT GENERAL
DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES**
sur les comptes annuels
de l'exercice clos le 31 Décembre 2011

Françoise VIELMAS
175 avenue Achille Peretti
92200 NEUILLY SUR SEINE

Aux Membres de l'Association,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale ordinaire du 14 mai 2012, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association FRANCE LYMPHOME ESPOIR, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de mes appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Neuilly sur Seine,
Le 14 mai 2012

Françoise VIELMAS

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Versailles

FRANCE LYMPHOME ESPOIR

Association loi 1901 créée en 2006

1 AVENUE CLAUDE VELLEFAUX
75475 PARIS CEDEX 10

N° SIRET : 49752692100018

RAPPORT FINANCIER 2011

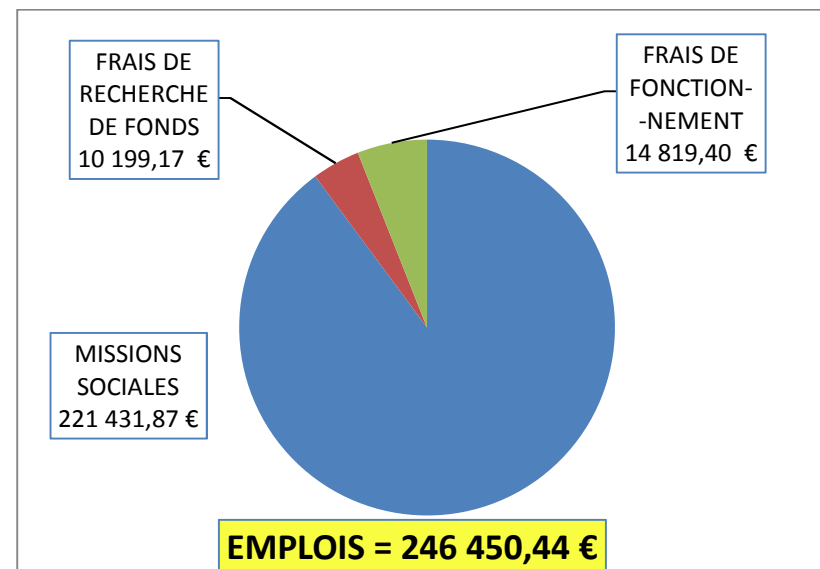
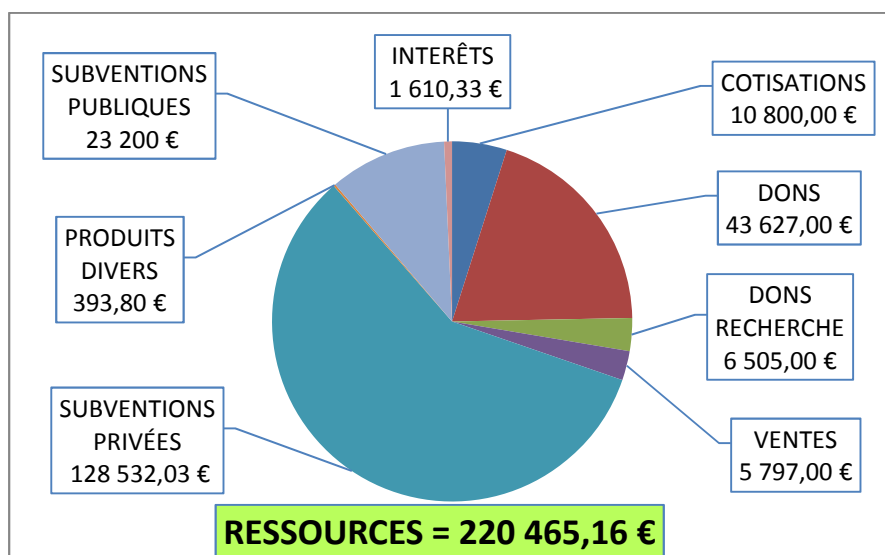
SOMMAIRE

	Page		Page
EN RESUMÉ...	3	Compte d'emploi des ressources (CER)	
LES COMPTES 2011 :		<ul style="list-style-type: none"> • TABLEAU 9 	
<ul style="list-style-type: none"> • Bilan 4 • Compte de résultat 5 • Tableau comparatif des emplois et ressources 6 		Principes, règles et méthodes d'établissement du CER 10	
ANNEXE AUX COMPTES 2011	7	Tableaux de concordance entre compte de résultat (CR) et CER	10
Faits significatifs de l'exercice	7	<ul style="list-style-type: none"> • Des charges du CR aux emplois du CER 10 • Des produits du CR aux ressources du CER 11 	
Règles et méthodes comptables	7	Montants, calculs, définitions et commentaires :	11
<ul style="list-style-type: none"> • Généralités 7 • Compléments d'information 7 		<ul style="list-style-type: none"> • Emplois 11 • Ressources 11 	
<ul style="list-style-type: none"> BILAN – ACTIF 7 BILAN – PASSIF 7 COMPTE DE RESULTAT – CHARGES 8 COMPTE DE RESULTAT – PRODUITS 8 		Contributions volontaires en nature	12
Autres informations	8	Rapport du commissaire aux comptes	
<ul style="list-style-type: none"> • Effectif salarié 8 • Rémunération 8 • Rémunération des dirigeants bénévoles 8 			
Engagements hors bilan	8		

EN RÉSUMÉ...

Faits marquants de l'exercice 2011 sur le plan financier :

- ROCHE nous a attribué une subvention de 100 000 € pour la réalisation de l'opération de communication sur le lymphome : la JOURNÉE MONDIALE DU LYMPHOME
- PFIZER et la LIGUE CONTRE LE CANCER nous ont attribué des subventions de montants très significatifs
- Le montant cumulé des COTISATIONS et des DONS a progressé de 12 %
- En conséquence : les ressources provenant du secteur privé ont facilement dépassé le seuil de 153 000 € qui oblige à présenter nos comptes dans la forme réglementaire, à les faire contrôler par un Commissaire aux comptes agréé par la Compagnie nationale des commissaires aux comptes et à les publier au Journal Officiel Associations
- Nous avons réalisé la mise à jour de la brochure « Comprendre les lymphomes non hodgkiniens » en partenariat méthodologique et financier avec l'INCa, qui nous a versé une subvention de 22 950 €
- Pour la première fois depuis la création de France Lymphome Espoir, comme prévu au budget présenté, notre résultat annuel ressort en déficit de 25 985,28 €, ce qui traduit une utilisation d'une partie de nos fonds propres.
- Le report à nouveau au 31-12-2011 est créateur de 67 721,70 €.



COMPTES 2011

➤ BILAN au 31 décembre 2011

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2011 (en euros)					
ACTIF	2011	2010	PASSIF	2011	2010
	Valeurs brutes = Valeurs nettes				
			Report à nouveau (solde créditeur)	93 706,98	94 416,17
Banques :			Subvention payée d'avance	75 000,00	
- Compte chèques	113 029,69	42 890,84	Cotisations 2012 payées d'avance	220,00	
- Livret A	78 907,19	77 296,86			
Caisse	95,79	94,05	Charges à payer	56 795,97	33 903,77
Produits à recevoir	7 705,00	7 329,00			
TOTAL ACTIF	199 737,67	127 610,75	TOTAL PASSIF	225 722,95	128 319,94
Résultat de l'exercice (si déficit)	25 985,28	709,19	Résultat de l'exercice (si bénéfice)		
TOTAL	225 722,95	128 319,94	TOTAL	225 722,95	128 319,94
			Report à nouveau	67 721,70	93 706,98

☞ **Report à nouveau au 01-01-2011 : 93 706,98 €**

Actif :

Le montant du compte chèques comprend 75 % de la subvention 2012 de Roche, versée en Décembre 2011, somme qui se retrouve au passif.

Le montant du livret A est au plafond, et a été augmenté du montant des intérêts sur l'année 2010.

Les produits à recevoir de 7 705 € consistent en des dons sur 2011 non encore encaissés au 31 décembre.

A la date de l'assemblée générale 2012, toutes ces sommes ont été encaissées.

Passif :

Avance de 75 000 € sur la subvention 2012 de ROCHE

Les charges à payer de 56 795,97 € comprennent :

- > les deux bourses d'aide à la recherche de 15 000 € chacune
- > des frais à payer en fin d'année (charges sociales, honoraires, frais divers)
- > des factures non reçues pour des prestations effectuées sur 2011 :
(Détails en 2.2.2.2 page 7)

Résultat de l'exercice en déficit de 25 985,28 €

☞ **Report à nouveau au 01-01-2012 : 67 721,70 €**

➤ COMPTE DE RÉSULTAT 2011

	2011	2010
CHARGES		
ACHATS	1 369,28	979,75
Achats non stockés de matières et fournitures	1 369,28	979,75
AUTRES CHARGES EXTERNES	189 834,54	40 343,39
SERVICES EXTERIEURS	129 503,23	8 540,80
Sous-traitance générale	127 409,90	7 722,72
Locations	1 000,00	
Primes d'assurance	837,33	
Divers	256,00	
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	60 331,31	31 802,59
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	8 567,00	
Publicité, publications, relations publiques	31 325,94	17 759,34
Transport de biens	2 235,55	1 032,06
Déplacements, missions, réceptions	14 865,56	8 499,78
Frais postaux et frais de télécommunications	2 443,61	3 443,07
Services bancaires et assimilés	893,65	1 068,34
CHARGES DE PERSONNEL	23 996,62	23 012,56
Rémunération nette du personnel	13 400,00	12 500,00
Charges de sécurité sociale	10 596,62	10 512,56
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	250,00	568,90
Redevances	250,00	568,90
CHARGES EXCEPTIONNELLES	31 000,00	32 000,00
Dons, libéralités	31 000,00	32 000,00
TOTAL CHARGES (I)	246 450,44	96 904,60
TOTAL	246 450,44	96 904,60
Report des ressources non utilisées sur exercices antérieurs (IV)	93 706,98	94 416,17
Report des ressources sur exercices futurs (IV - III)	67 721,70	93 706,98

	2011	2010
PRODUITS		
VENTE DE PRODUITS FINIS, SERVICES,	5 797,00	8 487,62
Prestations de services (billets événements)	4 399,00	5 067,62
Produits des activités annexes (objets promotionnels)	1 398,00	3 420,00
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	151 732,03	32 500,00
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	61 325,80	54 390,60
Collectes (dons)	50 132,00	45 610,60
Cotisations	10 800,00	8 780,00
Produits divers de gestion courante	393,80	0,00
PRODUITS FINANCIERS	1 610,33	817,19
Autres produits financiers (Livret A)	1 610,33	817,19
TOTAL PRODUITS (II)	220 465,16	96 195,41
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Insuffisance) (III)	25 985,28	709,19
TOTAL (II + III)	246 450,44	96 904,60

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

PRODUITS	2011	2010
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature	1 256,98	
TOTAL	1 256,98	

CHARGES	2011	2010
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	1 256,98	
Personnel bénévole		
TOTAL	1 256,98	

➤ **TABLEAU DE COMPARAISON DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES**

EMPLOIS	2011	2010
MISSIONS SOCIALES	221 431,88	83 467,35
INFORMATION PATIENT	24 775,52	3 803,00
Documentations et brochures		
RELATIONS ENTRE PATIENTS	26 880,03	28 701,35
Site internet, Newsletter, expo-photos		
SOUTIEN AUX PATIENTS	8 182,87	8 621,00
Permanence téléphonique, qualité de vie en hospitalisation		
ENCOURAGER LA RECHERCHE	58 702,96	30 652,00
Bourses, formations		
SENSIBILISER LE PUBLIC		
SUR LE LYMPHOME	102 890,50	11 690,00
JML, stands		
FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	10 199,17	1 068,34
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	14 819,40	12 369,00
TOTAL DES EMPLOIS	246 450,44	96 904,60

RESSOURCES	2011	2010
RESSOURCES ISSUES DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	66 729,00	62 878,22
COTISATIONS	10 800,00	8 780,00
DONS	50 132,00	45 610,60
VENTES - Objets promotionnels et billets spectacles	5 797,00	8 487,62
AUTRES FONDS PRIVÉS	128 532,03	32 500,00
PRODUITS DIVERS	393,80	-
SUBVENTIONS & AUTRES	23 200,00	-
CONCOURS PUBLICS		
INTÉRÊTS sur LIVRET A	1 610,33	817,19
TOTAL DES RESSOURCES	220 465,16	96 195,41

EMPLOIS

Missions sociales (89,9 %) :

- Information patient** : l'augmentation est due à la mise à jour de la brochure « Comprendre les lymphomes non hodgkiniens » que nous avons réalisée en partenariat avec l'INCa.
- Relations entre patients et soutien aux patients** : les montants sont similaires à ceux de 2010.
- Soutien à la recherche** : le montant comprend les deux bourses Jeune Chercheur de 15 000 € chacune et le financement de dix sessions de formation sur les lymphomes réalisées par la SFMG pour les médecins généralistes. Un besoin de complément de formation avait émergé de l'enquête IDiL réalisée à notre demande en 2009.
- Sensibilisation du public (JML)** : la subvention de ROCHE est dédiée à la JOURNÉE MONDIALE DU LYMPHOME. Nous avons fait réaliser la campagne internet 2011 : un mini-site internet, « lymphomez-vous », avec trois vidéos pleine d'humour destinées à faire connaître le lymphome au public, et des pages informatives.

Frais de recherche de fonds (4,1 %) :

L'augmentation correspond aux honoraires d'une consultante en relations publiques pour développer nos relations avec les laboratoires.

Frais de fonctionnement (6 %) :

Ils sont en augmentation de près de 20 %, essentiellement dus à l'augmentation des frais de déplacement de l'équipe dirigeante pour la JML. En valeur, l'augmentation est de 2 450 €.

RESSOURCES

Ressources issues de la générosité du public (30,3 %) :

Elles sont en augmentation de 6,1 %. Les cotisations et dons ont progressé de 12 %.

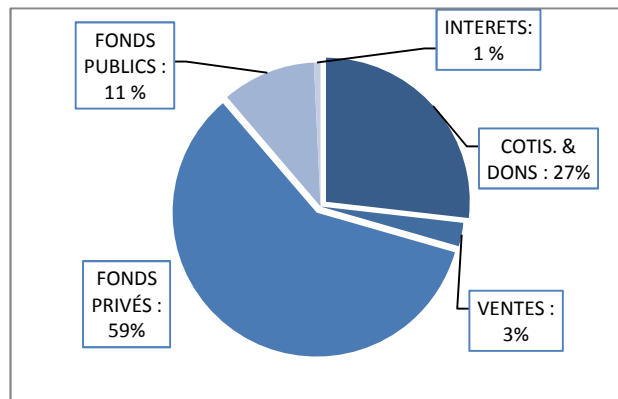
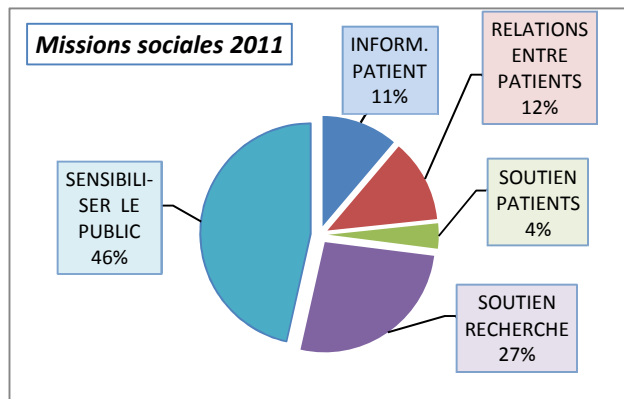
Autres fonds privés (58,5 %) :

Nous avons reçu des subventions de ROCHE, PFIZER et de la LIGUE CONTRE LE CANCER. Les dons du LYONS CLUB et de SANG POUR SANG SPORT sont intégrés dans le poste DONS. La contribution de PUBLICIS HEALTHCARE est dans les produits divers.

Subventions et autres concours publics (10,5 %) :

Le montant comprend essentiellement la subvention de l'INCa pour la brochure LNH, mais aussi des subventions de communes sollicitées par des adhérents qui y habitent.

Intérêts sur le Livret A (0,7 %) : Aucun retrait n'a été fait en 2011, nous recevons donc le montant maximum des intérêts sur 2011.



1. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Les faits marquants ont été repris dans le résumé au début du rapport.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1 Généralités

2.1.1 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice 2011 sont établis conformément aux règlements 99.01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations et 99.03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

En application de la loi n° 91-772 du 7 août 1991 portant sur les organismes faisant appel à la générosité publique, l'association a établi un compte d'emploi annuel des ressources collectées qui fait partie intégrante de l'Annexe aux comptes annuels.

2.1.2 Principes comptables généraux

Les comptes sont établis dans le respect des principes de continuité d'exploitation, d'indépendance des exercices, de prudence, de permanence des méthodes et ont pour objet de fournir une image fidèle.

2.1.3 Durée et période de l'exercice comptable

Les comptes sont établis en euros, ils couvrent la période du 1er janvier au 31 décembre 2011.

2.1.4 Changement de méthode

Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours de l'exercice.

2.2 Règles, méthodes comptables et compléments d'information

2.2.1 BILAN - ACTIF

2.2.1.1 Immobilisations

L'association ne dispose pas d'immobilisations incorporelles, et de très peu d'immobilisations corporelles. Aucune information n'est donnée étant donné leur montant non significatif.

2.2.1.2 Disponibilités

Les disponibilités sont constituées de l'encours d'un compte-chèques et d'un Livret A., garantissant la liquidité du capital. Le Livret A n'a pas été mouvementé durant l'exercice.

2.2.2 BILAN - PASSIF

2.2.2.1 Fonds propres

Le déficit de l'exercice 2010, de 709,19 €, a été affecté en report à nouveau.

Le report à nouveau fin 2010 était de 93 706,98 €. Après déduction du déficit sur l'exercice 2011 le report à nouveau fin 2011 ressort à 67 721,70 €.

2.2.2.2 Charges à payer

ETAT DES CHARGES A PAYER :

En euros	Situation au 31-12-2011	Situation au 31-12-2010
Fournisseurs		
Factures non parvenues :	17 148,34	1 625,25
- Solde formations SFMG	13 881,37	
- SACEM	250,00	
- Frais Alvarum	180,97	
- Honoraires.	2 836,00	
Organismes sociaux		
URSSAF	2 355,00	2 041,00
Maison des Artistes	-	162,84
Dettes diverses		
Bourses de recherche (1)	30 000,00	30 000,00
Notes de frais	7 292,63	74,68
Total	56 795,97	33 903,77

Ces dettes sont à échéance à moins d'un an.

(1) En 2011 il s'agit des 2 bourses de 15 000 € chacune attribuées au CHU de Rennes et au Centre F. Becquereil à Rouen.

2.2.3 COMPTE DE RESULTAT - CHARGES

2.2.3.1 Honoraires du commissaire aux comptes

Le décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008 rend obligatoire la publication dans l'annexe des comptes annuels du montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice.

Les honoraires relatifs au contrôle légal des comptes sont de 1 794 € TTC pour l'exercice 2011.

2.2.4 COMPTES DE RESULTAT – PRODUITS

2.2.4.1. Ventes : 5 797 € soit 2,6 % des produits

Les ventes d'objets promotionnels et des billets de participation à nos événements sont en diminution de 31,7 %.

2.2.4.2 Subventions d'exploitation : 151 732,03 € € soit 68,8 % des produits

Ce poste a augmenté de 119 232,03 € par rapport à 2010, principalement à cause de la subvention de ROCHE de 100 000 € et de la participation de l'INCa à la mise à jour de la brochure « Comprendre le lymphome non hodgkinien » (22 950 €).

2.2.4.3 Autres produits de gestion courante : 61 325,80 € soit 27,8 % des produits.

Ils sont en augmentation de 12,8 % par rapport à 2010. Ils sont constitués par :

2.2.4.3.1 Cotisations : 10 800,00 € soit 4,9 % des produits

Les cotisations ont augmentées de 23 % par rapport à 2010.

Le nombre d'adhérents passe de 439 pour 2010 à 540 pour 2011.

**TABLEAU DU TAUX DE RENOUVELLEMENT DES COTISATIONS
PAR ANNEE DE 1^{ERE} ADHESION**

	TOTAL	2011	2010	2009	2008	2007
Nb de nouveaux adhérents par année	825	153	102	171	202	197
Renouvellement par année d'adhésion	540	153	73	107	117	90
Taux de renouvellement	65,5%	100%	71,6%	62,6%	57,9%	45,7%

2.2.4.3.2 Dons : 50 132,00 € soit 22,7 % des produits

Les dons ont augmenté de 9,9 % par rapport à 2010.

Les dons constituent la deuxième source de revenus de l'association.

Compte tenu de la forte concentration des versements au terme de l'exercice et des délais de traitement des courriers : les dons versés en chèques ou cartes bancaires datés de 2011 et reçus jusqu'en janvier 2012 inclus, sont rattachés aux recettes de l'exercice 2011.

Corrélativement, les reçus fiscaux sont remis aux donateurs au titre de l'année 2011.

Le montant des dons affectés à la recherche en 2011 est de 6 505 €.

2.2.4.3.3 Produits divers de gestion courante : 393,80 €

Ils correspondent à la rémunération d'une prestation par un laboratoire.

2.2.4.4 Produits financiers : 1610,33 €

Ils sont constitués des intérêts du Livret A sur tout l'exercice 2011. En 2010, ils n'avaient couru que sur 8 mois.

3. AUTRES INFORMATIONS

3.1 Effectif salarié

Pendant l'exercice 2011, l'association a employé une assistante-coordinatrice en contrat à durée indéterminée sur une base de 3 jours par semaine.

Pour le concert de Chantilly, l'association a rémunéré deux musiciens sous statut d'intermittents du spectacle, pendant une journée.

3.2 Rémunération

La moyenne mensuelle brute du salaire en CDI est de 1 379,35 €.

Aucun avantage en nature n'est accordé.

3.3 Rémunération des dirigeants bénévoles

La rémunération des dirigeants n'est pas prévue dans les statuts.

Les membres du Conseil d'administration ne perçoivent aucune rémunération au titre de cette fonction.

Conformément au Règlement Intérieur de l'association, des remboursements de frais peuvent être opérés. En 2011, ils se sont élevés à 7 913,69 € et correspondent à des frais de missions (repas, hébergement, transport) réalisés dans le cadre de leur fonction.

4. ENGAGEMENTS HORS BILAN

4.1 Cautions données

Les chèques de caution que nous avons déposés pour les locations ou prêts des salles pour les concerts nous ont tous été retournés.

5. COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES (CER)

(Tableau page suivante)

Tableau de compte d'emploi annuel des ressources globalisé avec affectation des ressources collectées auprès du public par type d'emplois

EMPLOIS	Emplois de 2011 = Compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2011 (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2011 = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2011 (4)
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		50 801,01
1- MISSIONS SOCIALES *	221 431,87	60 901,18	I - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	66 729,00	66 729,00
1.1 Réalisées en France	221 431,87	60 901,18	1.1 Dons et legs collectés	60 932,00	
- Actions réalisées directement	220 431,87	59 901,18	- Dons manuels non affectés	54 427,00	
- Versements à d'autres organismes agissant en France	1 000,00	1 000,00	- Dons manuels affectés	6 505,00	
1.2 Réalisées à l'étranger	-	-	- Legs et autres libéralités non affectés	-	
- Actions réalisées directement			- Legs et autres libéralités affectés	-	
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes			1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	5 797,00	
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	10 199,17	1 342,38			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 342,38	1 342,38	2 - AUTRES FONDS PRIVES	128 925,83	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	8 856,79		3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	23 200,00	
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	-		4 - AUTRES PRODUITS	1 610,33	
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	14 819,40	4 485,44			
		66 729,00	I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	220 465,16	
I TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	246 450,44		II - REPRISE DES PROVISIONS	-	
II DOTATION AUX PROVISIONS	-		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	-	
III ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	-		IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)		-31 000,00
IV EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	-		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	25 985,28	
V - TOTAL GENERAL	246 450,44		VI - TOTAL GENERAL	246 450,44	86 530,01
V Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		-			
VI Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		-			
VII Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		66 729,00	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		66 729,00
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		19 801,01
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	1 256,98		Bénévolat		
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature	1 256,98	
Total	1 256,98		Total	1 256,98	

5.1 Principes, règles et méthodes d'établissement du CER

Le compte d'emploi annuel des ressources globalisé et ses annexes sont des documents indispensables à la transparence financière.

5.1.1 Cadre légal de référence

Le compte d'emploi annuel des ressources est établi conformément au règlement n° 2008-12 du 7 mai 2008 du Comité de la Réglementation Comptable homologué par l'arrêté du 11 décembre 2008, modifiant ainsi les dispositions de la loi n° 91-772 du 7 août 1991 et l'arrêté du 30 juin 1993 portant sur les organismes faisant appel à la générosité du public. Les dernières modalités d'établissement du CER s'appliquent depuis le 1^{er} janvier 2009.

5.1.2 Principes généraux d'établissement du CER

Le tableau globalisé comporte 4 colonnes, sans comparatif avec l'exercice antérieur.

Les colonnes 1 et 2 du tableau intègrent la totalité des ressources et des emplois (tableau globalisé) en adéquation avec les charges et les produits du compte de résultat, selon des ventilations analytiques qui lui sont propres :

- Pour les emplois : missions sociales, frais de recherche de fonds, frais de fonctionnement.
- Pour les ressources : ressources collectées auprès du public, autres fonds privés, subventions et autres concours publics, autres produits.

Les colonnes 3 et 4 du tableau présentent :

- L'affectation par emplois des seules ressources collectées auprès du public (colonne 3) ;
- Le suivi des ressources collectées et non utilisées des campagnes antérieures (colonne 4).

Le CER doit également respecter les règles et principes d'établissement des comptes, il doit donner une image fidèle et transparente de l'information financière.

5.2 Tableaux de concordance entre le compte de résultat et le CER

Ventilation des postes du compte de résultat suivant le Plan comptable des associations sur les postes du CER, en fonction de l'affectation analytique des emplois et des ressources qui lui est propre. Les charges sont réparties, dans les différentes rubriques des emplois, par destination sans aucune clé de répartition via la comptabilité analytique, excepté les charges de personnel qui ont été réparties entre les différentes missions sociales et les frais de fonctionnement selon l'estimation du temps passé.

**TABLEAU DU PASSAGE DES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT (CR)
AUX EMPLOIS DU CER (en euros)**

Emplois →		Missions Sociales	Recherche de fonds	Frais de fonction.	← CER
Charges ↓	CR				
Achats	1 369,28	1 152,71	2,75	213,82	1 369,28
Services extérieurs	129 503,23	127 144,38	836,44	1522,41	129 503,23
Autres services extérieurs	60 331,31	42 676,74	9 359,98	8 294,59	60 331,31
Personnel	23 996,62	19 208,04		4 788,58	23 996,62
Autres charges	250,00	250,00			250,00
Subventions	31 000,00	31 000,00			31 000,00
Total	246 450,44	221 431,87	10 199,17	14 819,40	246 450,44

TABLEAU DU PASSAGE DES PRODUITS DU COMPTE DE RESULTAT (CR)

AUX RESSOURCES DU CER (en euros)

Ressources → Produits	CR ↓	Générosité public	Fonds privés	Fonds publics	Autres produits	← CER ↓
Ventes	5 797,00	5 797,00				5 797,00
Subvention d'exploitation	151 732,03		128 532,03	23 200,00		151 732,83
Autres produits gestion Courante	61 325,80	60 932,00	393,80			61 325,80
Produits financiers	1 610,33				1 610,33	1 610,33
Total	220 465,16	66 729,00	128 925,83	23 200,00	1 610,33	220 465,16

5.3 Montants, calculs et commentaires sur le C.E.R.

5.3.1 EMPLOIS

Calcul de l'AFFECTATION PAR EMPLOIS DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC UTILISEES SUR 2011 (Colonne 3)

Montant total des ressources collectées auprès du public :				66 729,00
	<i>Détermination du pourcentage à affecter</i>			
	<i>Ressources collectées</i>	<i>Total ressources</i>	<i>%</i>	
	66 729,00	220 465,16	30,27 %	
Affectation par emplois :				
2. Frais d'appel à la générosité public	1 342,38		100 %	1 342,38
3. Frais fonctionnement	14 819,40		30,27 %	4 485,44
1. Missions sociales : solde par rapport à 66 729,00				60 901,18

5.3.2 LES RESSOURCES

Calcul du REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE **lors de la 1^{ère} application du CER** (Colonne 4)

Le CER reprend en « À nouveau » (colonne 4) le montant des ressources collectées auprès du public non affectées au début de l'exercice.

a) Mode de détermination :

Deux méthodes sont indiquées à l'article 2.3 du règlement N° 2008-12 du Comité de la réglementation comptable (CRC) :

- *1^{ère} méthode* : Lors du 1er exercice d'application du règlement, ce montant sera égal au solde des comptes de réserves disponibles collectées auprès du public, composés notamment des reports à nouveau et des réserves [...] provenant des ressources collectées auprès du public.

- *2^{ème} méthode* : Lorsque l'historique de ces opérations ne sera pas disponible, il est convenu, par mesure de simplification, que ce montant sera constitué à partir du pourcentage moyen, sur les trois derniers exercices, des ressources non affectées collectées auprès du public par rapport à l'ensemble des ressources constatées, correction faite des versements exceptionnels.

Bien que la 1^{ère} application du règlement du CRC soit l'exercice 2011, nous ne disposons pas des éléments comptables nous permettant d'appliquer la 1^{ère} méthode. Nous utiliserons donc la seconde méthode.

b) Application de la 2^{de} méthode : calcul du pourcentage moyen sur les trois derniers exercices :

Ressources collectées auprès du public	2008	2009	2010	
Cotisations	7 980	8 680	8 780	TOTAL :
Dons	28 865	54 512	45 611	
Ventes	910	1 262	8 488	
TOTAL	37 755	64 454	62 879	165 088
			Moyenne	55 029,29

Ensemble des ressources	2008	2009	2010	TOTAL
	124 965	83 359	96 195	304 519
			Moyenne	101 506

Pourcentage moyen sur les trois derniers exercices :	54,21 %
---	----------------

Calcul du montant des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice :

Report à nouveau au bilan 2010	Résultat 2010	Report à nouveau au bilan 2011	% collectes auprès public
94 416,17	-709,19	93 706,98	54,21 %
RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE :			50 801,01
93 706,98 x 54,21 % =			

6. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Les contributions volontaires en nature en 2011 ont revêtu les formes suivantes :

1° Le don de trois ordinateurs portables neufs d'un montant de 1 256,98 € destinés à être donnés à des centres de soins pour permettre aux patients hospitalisés de se cultiver, se distraire et garder le contact avec leurs proches.

2° La contribution suivie d'une dizaine de bénévoles au siège de l'association et en régions. Le temps passé par ces bénévoles est estimé à environ 3000 heures.

3° La contribution ponctuelle d'une quarantaine de bénévoles pour des actions au niveau des centres de soins ou autres (relecture, aide au secrétariat en période de surcharge...)

4° La mise à disposition par l'Hôpital Saint-Louis à Paris, à titre gratuit, d'une pièce dans ses locaux, à usage de bureau, abritant le siège social de l'association.

5° Les membres du Conseil scientifique nous apportent leurs conseils bénévolement. Cette année, pour certains, le temps qu'ils ont consacré pour la mise à jour de la brochure « Comprendre les lymphomes non hodgkiniens » a été très significatif.